# La gazette du PEDT

Valoriser et partager vos expériences

n°1
Février
2016

## > EDITO

**Œuvrer dans l'intérêt de l'enfant. Une ambition portée par les élus et partagée par les acteurs éducatifs qui se sont réunis autour de l'élaboration des projets éducatifs de territoire (PEDT). Depuis 2013, les membres du groupe d'appui départemental s'impliquent à vos côtés pour accompagner la mise en œuvre et l'organisation de ces nouveaux temps d'activités périscolaires. La gazette du PEDT s'inscrit dans cette démarche afin d'informer et de mettre en lien les collectivités et les acteurs éducatifs du territoire pour leur donner la parole.**
**Bonne lecture !**

## > Un département, des projets

### > LE PEDT DANS LA MANCHE EN CHIFFRES

A l'occasion de la rentrée 2015/2016, plus de 98 % des communes ayant une école publique ont signé un PEDT. Cela représente 99,2 % des enfants scolarisés en primaire au sein du département.
72 % des communes qui organisent des TAP sont déclarées en ACM.
Sur 261 communes en PEDT, 28 sont en expérimentation Hamon et organisent les TAP sur une demi-journée. Concernant la répartition des TAP pendant la semaine, elle est homogène sur le lundi, mardi, jeudi et vendredi.
85% des écoles organisent leur TAP en fin d'après-midi.
L'analyse de la durée des temps TAP révèle que 46% des écoles ont un créneau de TAP supérieur à 1h00 au cours de la semaine. Enfin, 81% des écoles n'ont pas de créneau de TAP inférieur à 50 minutes.

### > LE GROUPE D'APPUI DEPARTEMENTAL

Le Groupe d'Appui Départemental (GAD) a instruit 136 dossiers qui ont donné lieu à 186 conventions personnalisées.
16 intercommunalités sur les 27 existantes ont coordonné l'élaboration du PEDT au sein de leur territoire.
Le GAD s'est appuyé sur les repères méthodologiques élaborés en décembre 2013 afin d'évaluer le contenu des PEDT et émettre des préconisations individualisées qui ont été reprises au sein des conventions. En moyenne, chaque convention a fait l'objet de douze préconisations.
Ces préconisations visent à accompagner les territoires en indiquant les axes d'amélioration pour les deux années de conventionnement.
L'arrêté fixant la liste des communes et des EPCI signataires d'un projet éducatif territorial a été pris le 1er décembre 2015.

### > LES CHIFFRES CLES NATIONAUX DU PEDT AU 31/12/2015

- 91 % des communes comptant au moins une école publique sont couvertes par un PEDT soit 96 % des effectifs scolarisés
- 45 % des communes qui organisent des TAP sont déclarées en ACM.

## ACTUALITE : les malles du PEDT

**Un objectif**

Pour soutenir la qualité de vos projets d'animation périscolaire, la DDCS vous propose un prêt gratuit des malles pédagogiques près de chez vous. A partir du 18 avril, 21 malles pourront vous appuyer dans la mise en œuvre de vos ambitions éducatives.

**4 lieux de prêt**

Ces malles seront accessibles à Ducey auprès de l'association Musique Expérience, à Saint-Lô/Pirou auprès de l'association Familles Rurales et à Querqueville auprès des Francas de la Manche.

**Découvrir les malles**

Animer c'est aussi être au clair sur ses intentions éducatives, préparer ses activités et connaître ses outils pédagogiques. Pour que la malle soit un réel support de vos activités, un membre de l'équipe doit participer au temps de découverte de chaque malle empruntée.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA MANCHE

Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Manche

# Zoom sur …

## LA SEMAINE DES LOISIRS EDUCATIFS

**En 2015, la DSDEN et la DDCS de la Manche ont organisé le salon du PEDT pour valoriser et partager vos initiatives au service des enfants dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. En collaboration avec l'école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE), les services de l'Etat vous proposent un nouveau temps pour élargir la réflexion sur les champs des loisirs éducatifs du 23 au 26 mars 2016 à l'ESPE de Saint-Lô.**

Aujourd'hui, un jeune de 18 ans a passé plus de 7 ans à dormir, 2 ans à manger, 1.7 an à l'école, 2 ans dans des activités organisées hors école, et 2.4 ans devant les écrans. La concurrence est donc rude avec les valeurs républicaines ou celles de l'école. Il convient de bien mettre au centre des projets cette question des valeurs, notamment sur la question du vivre ensemble.

D'après E .Favey, Inspecteur Général de l'Education Nationale.

**> Conférence de E. FAVEY le mercredi 23 mars à 19h sur l'éducation partagée**

Introduction de S. HOMMET, directeur de l'ESPE, vice président de l'Université de Caen suivi d'un temps de présentation de la démarche PESL par les partenaires institutionnels.

**CHIFFRES CLES**

- ✓ 4 jours
- ✓ 4 parcours thématiques
- ✓ 30 partenaires
- ✓ 38 ateliers d'échanges
- ✓ 9 expositions
- ✓ 34 temps de sensibilisation aux malles du PEDT
- ✓ 3 tables rondes
- ✓ 6 conférences

et des espaces de convivialité.

## REGARDS CROISES : le PEDT au service d'un projet global

**> Une association :** «Lorsque la réforme s'est mise en place, les communes du RPI se sont très rapidement tournées vers l'association Les Petits Lutins qui gérait déjà l'accueil de loisirs et la garderie périscolaire. L'avantage était de disposer d'une structure organisée, de personnels qualifiés, déjà connus des enfants.

Le projet s'est ensuite construit en comité de pilotage où sont représentés tous les partenaires, les élus, les enseignants, les familles et l'ALSH. C'est ainsi réellement pour la première fois que les différentes instances qui gravitent autour des enfants se sont réunies autour d'un projet commun. Cela a permis à tous de connaître le travail de chacun, les contraintes et les avantages. Au bout de 2 ans de PEDT les partenaires travaillent sur des projets et des objectifs communs pour le bien être des enfants sur tout le territoire de la nouvelle commune et ancien RPI. »

*- Carole LENOIR, Directrice ALSH associatif « Les Petits Lutins »*

**> Une communauté de communes :** « Avec la Communauté du Bocage Coutançais créée le 1er janvier 2014, le PEDT a été le premier grand projet mené à l'échelle du nouveau territoire. Ce projet a été élaboré de manière participative avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative (représentants de parents d'élèves, d'enseignants, d'élus, de techniciens…) pour aboutir à la rédaction d'un véritable projet commun et de sens. Ainsi à partir des intentions éducatives, des objectifs, des grands axes de l'organisation définie et des moyens mis en œuvre par la nouvelle intercommunalité, les temps d'activités périscolaires (TAP) s'organisent aujourd'hui sur l'ensemble du territoire, de manière qualitative, cohérente et équitable au profit de tous les enfants du territoire, aussi bien en ville qu'en milieu rural. En outre, ce projet permet au fil des mois de toujours mettre davantage de sens entre les activités menées sur les temps avant, pendant et après l'école. Le PEDT est naturellement devenu le noyau du Projet Educatif Social Local et global en cours d'élaboration, en ce qui concerne les 3-12 ans, sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires. »

*– Hervé LE CHANU Directeur Adjoint Education Enfance Jeunesse Communauté du Bocage Coutançais »*